



Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Âgée SPPA

Le sujet «brûlant» du moment: la mise en consultation par l'ASSM des directives «Détermination de la Capacité de Discernement dans la pratique médicale», une consultation que la SPPA suit avec la plus grande attention. Vu l'élargissement des directives «Attitude face à la fin de vie et à la mort» et des indications sur l'assistance au suicide (notamment avec la notion nouvelle de «souffrance insupportable»), une définition claire de la capacité de discernement prend une plus grande importance encore.

Si dans son projet, l'ASSM insiste sur une évaluation de la capacité de discernement obéissant à des «standards de qualité élevés», force est de constater que leur mise en pratique pourrait s'avérer particulièrement compliquée, notamment chez les patients souffrant d'encéphalopathies

ou de troubles de la personnalité..., ou encore lorsque le rapport de la personne concernée avec ses proches est «problématique». Le nouveau droit de protection de l'enfant et de l'adulte LPEA leur confère en effet un véritable pouvoir décisionnel en cas d'incapacité de décision attestée médicalement.

Seules des compétences approfondies en psychiatrie gériatrique permettent de mettre en lumière la capacité de discernement. En cas d'assistance au suicide par exemple, le spécialiste aura aussi à confirmer la capacité de discernement présumée. Une évaluation professionnelle des fonctions exécutives (permettant entre autres l'anticipation des effets d'une décision) est donc primordiale.

Les directives proposées ont un autre point faible; c'est le flou entourant l'évaluation de la capacité de raisonnement. Dans le texte mis en consultation, l'Académie valide des modes de pensée «peu conventionnels»; dans le formulaire de documentation proposé (U-KIT), elle mentionne côte à côte le mode de pensée rationnel-analytique et celui basé sur l'intuition seule... Une difficulté de taille pour le psychogériatre-praticien pour qui le raisonnement conditionne le discernement.

Jean-Luc Boss, SPPA

Anzeige

Der Demenz dichtend und zeichnend zu Leibe rücken



Franz Inauen

Demenz – Eins nach dem anderen

Texte und Zeichnungen eines Menschen mit Demenz

2016. 208 S., 90 farbige Abb., Gb

€ 29,95 / CHF 39,90

ISBN 978-3-456-85575-2

Auch als eBook erhältlich

Franz Inauen erfuhr 2013 von seiner Diagnose „Demenz“. Seitdem verarbeitet er seine Ängste, Erfahrungen, Hoffnungen und Wut schreibend, dichtend und zeichnend. Ergebnis ist ein Werk mit 85 Bildern und Texten.

Ergänzt werden diese durch Entstehungsgeschichten rund um die Bilder und Texte des Autors, ein Interview mit Franz Inauen sowie Gedanken seiner Frau und seines Arbeitgebers.

www.hogrefe.com

 hogrefe